

Colette CAPDEVIELLE

La lettre d'information mensuelle de votre députée - numéro 13



L'édito

Encore un 8 mars



SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- Focus sur le budget
- En circonscription
- En images

Cette année, la Journée internationale des droits des femmes et non la « Journée de la femme » est au cœur de la campagne des élections municipales.

L'occasion de présenter quelques observations et faire un point d'actualité.

Nous avons voté, il y a quelques semaines, la parité dans les communes de moins de 1000 habitants.

Comme cela avait déjà été le cas en 2000, en 2012, en 2014, les conservateurs de tous poils nous avaient promis le chaos, du sang et des larmes et l'impossibilité absolue d'aboutir à la parité.

Alors le miracle a bien eu lieu : il y aura des listes paritaires dans toutes les communes de moins de 1000 habitants (sauf 60 communes sur ... 34.000 !).

Comme quoi, quand on veut, on peut !

Toutefois la parité avance très doucement en ce qui concerne la désignation pour être premier magistrat.

Certes il y a de plus en plus de femmes maires mais nous restons encore très très en deçà de la parité et très en retrait des chiffres de nos plus proches voisins européens qui ont considérablement rajeuni et féminisé leur personnel politique.

Je reste toutefois très optimiste pour deux raisons qui se révèlent localement.

Je suis ravie de militer avec de très jeunes femmes engagées qui modifient nos fonctionnements. À Anglet, à Bayonne par exemple nous prévoyons un lieu d'accueil pour les enfants, nous signons un pacte pour les mères isolées et les familles monoparentales.

Dans notre 5ème circonscription, il y a déjà plusieurs femmes maires et il y en aura de nouvelles après le 15 mars, ce qui me réjouit et est une source d'inspiration pour toutes les autres.

Alors continuons à œuvrer pour la parité parce que femmes et hommes composent ensemble l'humanité.



« Le logement est un droit fondamental qui ne doit jamais devenir une variable d'ajustement du marché »

Carnac, Guéthary, Chamonix... autant de communes qui comptent désormais plus de résidences secondaires que de résidences principales, dont une grande partie est proposée à la location sur Airbnb.

Dans bon nombre de communes de la circonscription, sans être la majorité, les logements en résidences secondaires ou bien proposés sur les plateformes de locations touristiques sont également légion.

L'augmentation exponentielle de ces meublés de tourisme contribue certainement à la profonde crise du logement dans laquelle s'enfonce l'Europe.

En mettant en contact direct l'offre et la demande mondiales à l'ère du tourisme de masse, les grandes plateformes ont accéléré la transformation des logements résidentiels en hébergements touristiques, bien plus lucratifs, gérés le plus souvent par des investisseurs professionnels.

La flambée des prix immobiliers et l'attrition de l'offre locative de longue durée a conduit à l'éviction des habitants permanents et à la muséification des centres-villes.

L'économie touristique elle-même s'en trouve fragilisée face à l'impossibilité de loger les saisonniers dont elle a besoin pour fonctionner.

Face à l'ampleur de la crise, dont chaque pays européen subit les conséquences, tous les niveaux d'action doivent être mobilisés.

Or, s'il est de bon sens que la politique du logement soit menée



au niveau local, au plus près des besoins de chaque territoire ; **l'échelon européen trouve toute sa pertinence** pour articuler une riposte commune et vigoureuse à l'emprise transfrontalière des grandes plateformes locatives.

Car le logement est un droit fondamental. Il touche à la dignité humaine, à la cohésion sociale et à l'exigence de justice.

Il ne peut ni devenir une simple variable d'ajustement du marché, ni être réduit à un objet de spéculation.

C'est dans cet esprit que j'ai présenté le 25 février, en Commission des affaires européennes, une communication et un avis politique consacrés aux **conséquences du développement du tourisme sur l'accès au logement au sein de l'Union européenne.**

Le dynamisme touristique de l'Europe est une chance. Mais il ne peut se construire au prix de l'éviction des habitantes et habitants qui font vivre nos territoires toute l'année.



[Voir mon intervention en Commission des affaires européennes](#)

L'Assemblée nationale adopte, en seconde lecture, les lois développant les soins palliatifs et créant une aide à mourir

Mardi 24 février, j'étais invitée au micro de LCP pour débattre des deux textes relatifs aux soins palliatifs et au droit à l'aide à mourir, récemment adoptés en seconde lecture à l'Assemblée nationale.

Ces propositions de loi, débattues depuis plusieurs semaines, s'inscrivent dans un contexte législatif inédit : l'une vise à renforcer l'accès aux soins palliatifs, un domaine encore trop inégalement couvert en France, avec des mesures structurelles et un soutien accru aux accompagnements.

Le second texte crée un droit nouveau à l'aide à mourir, défini dans des conditions strictes et précises. Il s'agit d'un débat profondément humain, qui engage la conscience de chacun et

transcende les clivages politiques usuels. Le débat a porté notamment sur les critères d'accès à ce droit, qui concernent des personnes adultes, atteintes d'affection grave à pronostic engagé, et confrontées à une souffrance constante malgré les traitements. Les échanges en hémicycle ont été riches, sereins et respectueux, malgré la sensibilité du sujet. Ils illustrent une volonté collective de répondre à des attentes sociales fortes, tout en garantissant des garde-fous juridiques et médicaux nécessaires dans ce domaine. En séance, j'ai tenu à lire le témoignage poignant que le Dr Mesnier m'a adressé.

Une parole forte, profondément humaine, qui éclaire la responsabilité qui est la nôtre dans ce débat essentiel.



la loi vraiment est très restrictive

Écouter l'entretien avec la chaîne parlementaire LCP



[Voir mon intervention dans l'hémicycle](#)

40 ans de Schengen : défendre une Europe de la coopération et de la confiance

Cette année, nous célébrons les 40 ans de l'espace Schengen, l'une des réalisations les plus concrètes de l'intégration européenne. Depuis quatre décennies, il permet à des millions de citoyens de circuler, travailler et coopérer librement en Europe.

Face aux défis actuels, Schengen doit être renforcé.

Penser le débat à la seule lueur de la question migratoire est réducteur et loin de la réalité.

Il s'agit de personnes qui vivent et travaillent déjà sur le territoire, notamment dans des secteurs essentiels.

Les régulariser, c'est reconnaître une réalité, pas ouvrir les frontières.

À 40 ans, Schengen mérite mieux que des caricatures. Il mérite une ambition claire : plus de coopération et de confiance, plus de solidarité et de responsabilité entre États.



ces personnes sont installées déjà et elles travaillent



[Voir mon intervention en Commission des lois](#)

États généraux de l'insertion et de la probation : mieux prévenir la récidive

Le 13 février, j'ai été invitée par le Garde des Sceaux à participer aux États généraux de l'insertion et de la probation. Dans un contexte marqué par la surpopulation carcérale et la progression du narcotrafic, la question du parcours pénal est centrale. L'enjeu est clair : renforcer l'efficacité des peines pour prévenir la récidive, tout en garantissant la crédibilité des décisions de justice et la place due aux victimes. Le rapport remis par les professionnels de l'insertion et de la probation formule 15 propositions concrètes. Sans être révolutionnaires, elles ouvrent des perspectives utiles pour améliorer notre système pénal. Parmi elles, l'idée de demander aux services insertion et probation de fournir des enquêtes sociales aux juges avant jugement.

FOCUS BUDGET

Des résultats concrets au service de l'intérêt général

Le budget adopté ne correspond pas pleinement à nos orientations, mais il intègre le fruit des discussions menées par les députés Socialistes et Apparentés avec le Gouvernement.

Ces échanges ont permis d'obtenir des avancées concrètes en matière de retraites, de fiscalité, d'aides au logement ou encore de pouvoir d'achat.

Dans la 5^e circonscription ces mesures auront des effets très tangibles à destination de la population et, plus largement, au service du pouvoir d'achat et de l'intérêt général.

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
L'ANNÉE BLANCHE SUR LES
PENSIONS DE RETRAITE EST
TOTALEMENT SUPPRIMÉE !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

32 180

retraité·es
bénéficieront d'une
revalorisation de
leur pension
au niveau
de l'inflation



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
LE RSA SERA REVALORISÉ
EN 2026 !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

1611

ménages
bénéficieront d'une
revalorisation de
leur RSA au niveau
de l'inflation



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
LE REPAS À 1 EURO EST
GÉNÉRALISÉ À TOUTES ET
TOUS LES ÉTUDIANT·ES !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

9460

jeunes
bénéficieront
du repas à 1 euro
au CROUS



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
L'IMPÔT SUR LE REVENU
DES CLASSES MOYENNES
NE VA PAS AUGMENTER !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

37 517

ménages seront
protégés d'une hausse
de leur impôt sur le
revenu grâce au
dégel du barème



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
LE DISPOSITIF MA PRIME
RÉNOV' EST MAINTENU !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

615

ménages
pourront utiliser
MaPrimeRénov'
pour rénover
leur logement



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
LA PRIME D'ACTIVITÉ
VA AUGMENTER POUR
3 MILLIONS DE SALARIÉ·ES !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

2237

travailleur·euse·s
bénéficieront d'une
augmentation
de leur
prime d'activité



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
LES APL SERONT
REVALORISÉES EN 2026 !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

4747

ménages
bénéficieront d'une
revalorisation de
leur APL au niveau
de l'inflation



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

**GRÂCE AUX SOCIALISTES,
LES BOURSES ÉTUDIANT·ES
NE SERONT PAS RABOTÉES !**

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

3387

étudiant·es
protégés·es
d'une baisse
des bourses



SOCIALISTES
& APPARENTÉS

EN CIRCONSCRIPTION

À l'Assemblée nationale, un échange inspirant avec les jeunes de la circonscription



Le 18 février, j'ai eu le plaisir d'accueillir à l'Assemblée nationale un groupe de scouts de la circonscription, âgés de 15 à 17 ans, désireux de mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie et les rouages de nos institutions.

Autour d'un temps d'échange convivial et particulièrement dynamique, nous avons abordé le rôle du Parlement, le processus d'élaboration de la loi, les valeurs démocratiques ainsi que l'importance de l'engagement citoyen dès le plus

jeune âge. Nous avons également évoqué le quotidien d'une députée, entre travail à l'Assemblée nationale et présence en circonscription. Leurs questions, à la fois pertinentes et sincères, ont témoigné d'un réel intérêt pour le débat public et d'une belle curiosité intellectuelle. Nous avons aussi discuté des enjeux liés aux réseaux sociaux — un sujet dont ils sont pleinement conscients, au point d'avoir choisi de passer 3 jours sans téléphone portable afin de privilégier les échanges directs et la

la vie collective. Une initiative remarquable qui montre leur capacité à prendre du recul sur les outils numériques. La visite du Palais-Bourbon leur a permis de découvrir l'histoire, le patrimoine et le rôle central de notre institution dans la vie démocratique du pays. Un moment riche, stimulant et encourageant, qui rappelle combien il est essentiel d'écouter, de soutenir et d'accompagner la jeunesse dans son engagement citoyen et sa connaissance des institutions.



Rencontre avec les élèves du lycée René Cassin : comprendre la démocratie de l'intérieur

Le 20 février dernier, j'ai eu le plaisir de recevoir à ma permanence parlementaire quatre élèves de terminale du lycée bayonnais René Cassin, dans le cadre de leur projet d'Enseignement Moral et Civique consacré au rôle des députés dans notre vie démocratique. D'autres élèves ont également participé à l'échange en visioconférence.

Curieux et engagés, ces jeunes m'ont interrogée sur la réalité concrète du mandat parlementaire : le travail en circonscription et à Paris, l'organisation des déplacements entre et le Pays basque, la préparation d'une intervention à l'Assemblée nationale ou encore la manière dont une

députée peut faire avancer ses convictions. Nous avons également évoqué mon parcours d'avocate à Bayonne, mon engagement politique, ainsi que mon travail au sein de la Commission des lois. Autant de sujets qui ont permis d'illustrer le lien direct entre l'action parlementaire et la vie quotidienne de nos concitoyens. Ces échanges, francs et dynamiques, montrent combien il est essentiel d'ouvrir les portes de nos institutions à la jeunesse. À 17 ou 18 ans, la politique peut sembler lointaine ; elle ne l'est pas. Comprendre son fonctionnement, c'est déjà y prendre part. Je remercie chaleureusement ces élèves pour leur intérêt et la qualité de leurs questions.



Le 18 février dernier, je recevais à l'Assemblée nationale un groupe de jeunes scouts de la circonscription. L'occasion pour eux de visiter le Palais-Bourbon et d'échanger autour de nos institutions et de la citoyenneté.

POUR ME CONTACTER



facebook.com/colette.capdevielle



x.com/c_capdevielle



instagram.com/capdeviellecolette

Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)

7, chemin de la Marouette
Espace Toki Lana
(4ème étage)
64100 Bayonne

colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr
06.84.46.36.33

À l'Assemblée nationale

Colette Capdevielle
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

www.colette-capdevielle.fr